

n'est pas complètement dépourvu d'idées généreuses et pratiques.

L'an passé, dans l'une des premières parties de ce livre, nous avons donné l'aperçu d'une *ferme-modèle*, fondée par Rodolphe pour *encourager, enseigner et rémunérer les cultivateurs pauvres, probes et laborieux*.

A ce propos nous ajoutons :

« Les honnêtes gens malheureux méritent au moins autant d'intérêt que les criminels ; pourtant il y a de nombreuses sociétés destinées au patronage des jeunes détenus ou libérés ; mais aucune société n'est fondée dans le but de secourir les jeunes gens pauvres dont la conduite aurait toujours été exemplaire... De sorte qu'il faut nécessairement avoir commis un délit... pour être apte à jouir du bénéfice de ces institutions, d'ailleurs si méritantes et si salutaires. »

Et nous faisons dire à un paysan de la ferme de Bouqueval :

« Il est humain et charitable de ne jamais désespérer des méchants ; mais il faudrait aussi faire espérer les bons. Un honnête garçon robuste et laborieux, ayant envie de bien faire, de bien apprendre, se présenterait à cette ferme de jeunes *ex-voleurs*, qu'on lui dirait : — Mon gars, as-tu un brin volé et vagabondé ? — Non. — Eh bien ! il n'y a pas de place ici pour toi. »

Cette discordance avait aussi frappé des esprits meilleurs que les nôtres. Grâce à eux, ce que nous regardions comme une utopie vient d'être réalisé.

Sous la présidence d'un des hommes les plus éminents, les plus honorables de ce temps-ci, M. le comte de Portalis, et sous l'intelligente direction d'un véritable philanthrope au cœur généreux, à l'esprit pratique et éclairé, M. Allier, une société vient d'être fondée dans le but de *venir au secours des jeunes gens pauvres et honnêtes du département de la Seine, et de les employer dans des colonies agricoles*.

Ce seul et simple rapprochement suffit pour constater la pensée morale de notre œuvre.

Nous sommes très-fier et très-heureux de nous être rencontré dans un même milieu d'idées, de vœux et d'espérances avec les fondateurs de cette nouvelle œuvre de patronage ; car nous sommes un des missionnaires les plus obscurs, mais les plus convaincus de ces deux grandes vérités : qu'il est du devoir de la société de *PRÉVENIR LE MAL* et d'*encourager, de RÉCOMPENSER LE BIEN* autant qu'il est en elle.

Puisque nous avons parlé de cette nouvelle œuvre

de charité, dont la pensée juste et morale doit avoir une action salutaire et féconde, espérons que ses fondateurs songeront peut-être à combler une autre lacune, en étendant plus tard leur tutélaire patronage ou du moins leur sollicitude officieuse sur *les jeunes enfants dont le père aurait été supplicié ou condamné à une peine infamante entraînant la mort civile*, et qui, nous le répétons, **SONT RENDUS ORPHELINS PAR LE FAIT DE L'APPLICATION DE LA LOI**.

Ceux de ces malheureux enfants qui seraient déjà dignes d'intérêt par leurs saines tendances et par leur misère, mériteraient encore une attention particulière en raison même de leur position exceptionnelle, pénible, difficile, dangereuse.

Oui, pénible, difficile, dangereuse.

Disons-le encore : presque toujours victime de cruelles répulsions, souvent la famille d'un condamné, demandant en vain du travail, se voit, pour échapper à la réprobation générale, contrainte d'abandonner les lieux où elle trouvait des moyens d'existence.

Alors, aigris, irrités par l'injustice, déjà flétris à l'égal des criminels pour des fautes dont ils sont innocents... quelquefois à bout de ressources honorables, ces infortunés ne seront-ils pas bien près de faillir, s'ils sont restés probes ?

Ont-ils, au contraire, déjà subi une influence presque inévitablement corruptrice, ne doit-on pas tenter de les sauver lorsqu'il en est temps encore ?

La présence de ces *orphelins de la loi* au milieu des autres enfants recueillis par la société dont nous parlons, serait d'ailleurs pour tous d'un utile enseignement.. Elle montrerait que si le coupable est inexorablement puni, les siens ne perdent rien, gagnent même dans l'estime du monde, si à force de courage, de vertu, ils parviennent à réhabiliter un nom déshonoré.

Dira-t-on que le législateur a voulu rendre le châtimeut plus terrible encore, en frappant virtuellement le père criminel dans l'avenir de son fils innocent ?

Cela serait barbare, immoral, insensé.

N'est-il pas, au contraire, d'une haute moralité de prouver au peuple :

Qu'il n'y a dans le mal aucune solidarité héréditaire ;

Que la tache originelle n'est pas ineffaçable ?

Osons espérer que ces réflexions paraîtront dignes de quelque intérêt à la nouvelle société de patronage.

Sans doute il est douloureux de songer que l'État ne prend jamais l'initiative dans toutes ces questions palpitantes qui touchent au vif de l'organisation sociale.

En peut-il être autrement ?

A l'une des dernières séances législatives, un pétitionnaire frappé, dit-il, de la misère et des souffrances des classes pauvres, a proposé, entre autres moyens d'y remédier, *la fondation de maisons d'invalides destinées aux travailleurs.*

Ce projet, sans doute défectueux dans sa forme, mais qui renfermait du moins une haute idée philanthropique, digne du plus sérieux examen, en cela qu'elle se rattache à l'immense question de l'organisation du travail, ce projet, disons-nous, a été *accueilli par une hilarité générale et prolongée.*

Cela dit, passons.

Revenons aux *pirates d'eau douce* et à *l'île du Ravageur.*

Le chef de la famille Martial qui le premier s'établit dans cette petite île moyennant un loyer modique, était *ravageur.*

Les ravageurs, ainsi que *les débardeurs* et *les déchireurs* de bateaux, restent pendant toute la journée plongés dans l'eau jusqu'à la ceinture pour exercer leur métier.

Les débardeurs débarquent le bois flotté.

Les déchireurs démolissent les trains qui ont amené le bois.

Tout aussi aquatique que les industries précédentes, l'industrie des *ravageurs* a un but différent.

S'avançant dans l'eau aussi loin qu'il peut aller, le ravageur puise, à l'aide d'une longue drague, le sable de rivière sous la vase; puis, le recueillant dans de grandes sébiles de bois, il le lave comme un minerai ou comme un gravier aurifère, et en retire ainsi une grande quantité de parcelles métalliques de toutes sortes, fer, cuivre, fonte, plomb, étain, provenant des débris d'une foule d'ustensiles.

Souvent même les ravageurs trouvent dans le sable des fragments de bijoux d'or ou d'argent, apportés dans la Seine, soit par les égouts où se dégorgeaient les ruisseaux, soit par les masses de neige ou de glace ramassées dans les rues et que l'hiver on jette à la rivière.

Nous ne savons en vertu de quelle tradition ou de quel usage ces industriels, généralement honnêtes, paisibles et laborieux, sont si formidablement baptisés.

Le père Martial, premier habitant de l'île jusqu'alors inoccupée, étant *ravageur* (fâcheuse exception), les riverains du fleuve la nommèrent *l'île du Ravageur.*

L'habitation des pirates d'eau douce est donc située à la partie méridionale de cette terre.

Dans le jour, on peut lire sur un écriteau qui se balance au-dessus de la porte :

AU RENDEZ-VOUS DES RAVAGEURS.

BON VIN, BONNE MATELOTE ET FRICURE.

On loue des bachots (bateaux) pour la promenade.

On le voit, à ses métiers patents ou occultes le chef de cette famille maudite avait joint ceux de cabaretier, de pêcheur et de loueur de bateaux.

La veuve de ce supplicé continuait de tenir la



maison : des gens sans aveu, des vagabonds en rupture de ban, des montreurs d'animaux, des charlatans nomades, venaient y passer le dimanche et d'autres jours *non fériés*, en partie de plaisir.

Martial (l'amant de la Louve), fils aîné de la famille, le moins coupable de tous, pêchait en fraude, et au besoin prenait en véritable *bravo*, et moyennant salaire, le parti des faibles contre les forts.

Un de ses autres frères, Nicolas, le futur complice de Barbillon pour le meurtre de la courtière en diamants, était en apparence *ravageur*, mais de fait il se livrait à la piraterie d'eau douce sur la Seine et sur ses rives.

Enfin François, le plus jeune des fils du supplicé, conduisait les curieux qui voulaient se promener en bateau. Nous parlerons pour mémoire d'Ambroise

Martial, condamné aux galères pour vol de nuit avec effraction et tentative de meurtre.

La fille aînée, surnommée *Calebasse*, aidait sa mère à faire la cuisine et à servir les hôtes ; sa sœur Amandine, âgée de neuf ans, s'occupait aussi des soins du ménage selon ses forces.

Ce soir-là, au dehors la nuit est sombre, de lourds nuages gris et opaques, chassés par le vent, laissent voir çà et là, à travers leurs déchirures bizarres, quelque peu de sombre azur scintillant d'étoiles.

La silhouette de l'île, bordée de hauts peupliers dépouillés, se dessine vigoureusement en noir sur l'obscurité diaphane du ciel et sur la transparence blanchâtre de la rivière.

La maison à pignons irréguliers est complètement ensevelie dans l'ombre ; deux fenêtres du rez-de-chaussée sont seulement éclairées, leurs vitres flamboient ; ces lueurs rouges se reflètent comme deux longues traînées de feu dans les petites vagues qui baignent le débarcadère, situé proche de l'habitation.

Les chaînes des bateaux qui y sont amarrés font entendre un cliquetis sinistre ; il se mêle tristement aux rafales de la bise dans les branches des peupliers, et au sourd mugissement des grandes eaux...

Une partie de la famille est rassemblée dans la cuisine de la maison.

Cette pièce est vaste et basse ; en face de la porte sont deux fenêtres, au-dessous desquelles s'étend un long fourneau : à gauche, une haute cheminée ; à droite, un escalier qui monte à l'étage supérieur ; à côté de cet escalier, l'entrée d'une grande salle, garnie de plusieurs tables destinées aux habitués du cabaret.

La lumière d'une lampe, jointe aux flammes du foyer, fait reluire un grand nombre de casseroles et autres ustensiles de cuivre pendus le long des murailles ou rangés sur des tablettes avec différentes poteries ; une grande table occupe le milieu de cette cuisine.

La veuve du supplicié, entourée de trois de ses enfants, est assise au coin du foyer

Cette femme, grande et maigre, paraît avoir quarante-cinq ans. Elle est vêtue de noir ; un mouchoir de deuil, noué en *marmotte*, cachant ses cheveux, entoure son front plat, blême, déjà sillonné de rides ; son nez est long, droit et pointu ; ses pommettes saillantes, ses joues creuses ; son teint bilieux, blafard, est profondément marqué de petite vérole ; les coins de sa bouche, toujours abaissés, rendent plus dure encore l'expression de ce visage froid, sinistre, impassible comme un masque de marbre.

Ses sourcils gris surmontent ses yeux d'un bleu terne.

La veuve du supplicié s'occupe d'un travail de couture ainsi que ses deux filles.

L'aînée, sèche et grande, ressemble beaucoup à sa mère... C'est sa physionomie calme, dure et méchante, son nez mince, sa bouche sévère, son regard pâle. Seulement son teint terreux, jaune comme un coing, lui a valu le surnom de *Calebasse*. Elle ne porte pas le deuil : sa robe est brune ; son bonnet de tulle noir laisse apercevoir deux bandeaux de cheveux rares, d'un blond fade et sans reflet.



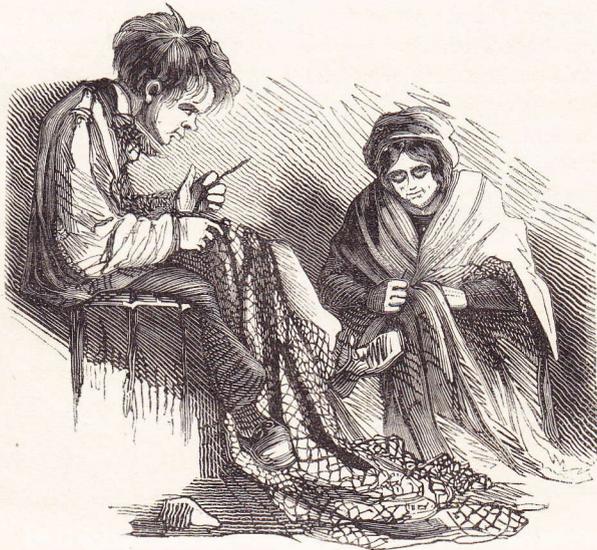
François, le plus jeune des fils Martial, accroupi sur un escabeau, remaille un *aldret*, filet de pêche destructeur, sévèrement interdit sur la Seine.

Malgré le hâle qui le brunit, le teint de cet enfant est florissant ; une forêt de cheveux roux couvre sa tête ; ses traits sont arrondis, ses lèvres grosses, son front saillant, ses yeux vifs, perçants : il ne ressemble ni à sa mère, ni à sa sœur aînée : il a l'air sournois, craintif ; de temps à autre, à travers l'espace de crinière qui retombe sur son front, il jette obliquement sur sa mère un coup d'œil défiant, ou échange avec sa petite sœur Amandine un regard d'intelligence et d'affection...

Celle-ci, assise à côté de son frère, s'occupe, non pas à marquer, mais à *démarquer* du linge volé la veille. Elle a neuf ans ; elle ressemble autant à son frère que sa sœur ressemble à sa mère ; ses traits, sans être plus réguliers, sont moins grossiers que

ceur de François ; quoique couvert de taches de rousseur , son teint est d'une fraîcheur éclatante ; ses lèvres sont épaisses , mais vermeilles ; ses cheveux roux , mais fins , soyeux , brillants ; ses yeux petits , mais d'un bleu pur et doux .

Lorsque le regard d'Amandine rencontre celui de son frère , elle lui montre la porte ; à ce signe , François répond par un soupir ; puis , appelant l'attention de sa sœur par un geste rapide , il compte distinctement du bout de son filoir dix mailles de filet...



Cela veut dire , dans le langage symbolique des enfants , que leur frère Martial ne doit rentrer qu'à dix heures .

En voyant ces deux femmes silencieuses à l'air méchant , et ces deux pauvres petits inquiets , muets , craintifs , on devine là deux bourreaux et deux victimes .

Calebasse , s'apercevant qu'Amandine cessait un moment de travailler , lui dit d'une voix dure :

« Auras-tu bientôt fini de démarquer cette chemise ?... »

L'enfant baissa la tête sans répondre ; à l'aide de ses doigts et de ses ciseaux , elle acheva d'enlever à la hâte les fils de coton rouge qui dessinaient des lettres sur la toile .

Au bout de quelques instants , Amandine , s'adressant timidement à la veuve , lui présenta son ouvrage :

« Ma mère , j'ai fini , » lui dit-elle .

Sans lui répondre , la veuve lui jeta une autre pièce de lingerie . L'enfant ne put la recevoir à temps et la laissa tomber . Sa grande sœur lui donna , de sa main dure comme du bois , un coup vigoureux sur le bras en s'écriant :

« Petite bête !!! »

Amandine regagna sa place et se mit activement

à l'œuvre , après avoir échangé avec son frère un regard où roulait une larme .

Le même silence continua de régner dans la cuisine .

Au dehors le vent gémissait toujours et agitaït l'enseigne du cabaret .

Ce triste gémissement et le sourd bouillonnement d'une marmite placée devant le feu étaient les seuls bruits qu'on entendit .

Les deux enfants observaient avec une secrète frayeur que leur mère ne parlait pas .

Quoiqu'elle fût habituellement silencieuse , ce mutisme complet et certain pincement de ses lèvres leur annonçaient que la veuve était dans ce qu'ils appelaient *ses colères blanches* , c'est-à-dire en proie à une irritation concentrée .

Le feu menaçait de s'éteindre , faute de bois .

« François , une bûche ! » dit Calebasse .

Le jeune raccommodeur de filets défendus regarda derrière le pilier de la cheminée et répondit :

« Il n'y en a plus là... »

— Va au bûcher , » reprit Calebasse .

François murmura quelques paroles inintelligibles et ne bougea pas .

« Ah çà ! François , m'entends-tu ? » dit aigrement Calebasse .

La veuve du supplicé posa sur ses genoux une

serviette qu'elle démarquait aussi, et jeta les yeux sur son fils.

Celui-ci avait la tête baissée, mais il devina, mais il sentit pour ainsi dire le terrible regard de sa mère peser sur lui... Craignant de rencontrer ce visage redoutable, l'enfant restait immobile.

« Ah çà ! es-tu sourd, François ? reprit Calebasse irritée. Ma mère... tu vois... »

La grande sœur semblait avoir pour fonction d'accuser les deux enfants et de requérir les peines que la veuve appliquait impitoyablement.

Amandine, sans qu'on pût remarquer son mouvement, poussa doucement le coude de son frère pour l'engager tacitement à obéir à Calebasse.

François ne bougea pas.

La sœur aînée regarda sa mère pour lui demander la punition du coupable : la veuve l'entendit.

De son long doigt décharné elle lui montra une baguette de saule forte et souple, placée dans l'encoignure de la cheminée.

Calebasse se pencha en arrière, prit cet instrument de correction et le remit à sa mère.

François avait parfaitement suivi le geste de sa mère ; il se leva brusquement, et d'un saut se mit hors de l'atteinte de la menaçante baguette.

« Tu veux donc que ma mère te roue de coups ? » s'écria Calebasse.

La veuve, tenant toujours le bâton à la main, pinçant de plus en plus ses lèvres pâles, regardait François d'un œil fixe, sans prononcer un mot.

Au léger tremblement des mains d'Amandine, dont la tête était baissée, à la rougeur qui couvrit subitement son cou, on voyait que l'enfant, quoique habituée à de pareilles scènes, s'effrayait du sort qui attendait son frère.

Celui-ci, réfugié dans un coin de la cuisine, semblait craintif et irrité.

« Prends garde à toi, ma mère va se lever, et il ne sera plus temps ! dit la grande sœur.

— Ça m'est égal, reprit François en pâlisant. J'aime mieux être battu comme avant-hier... que d'aller dans le bûcher... et la nuit... encore...

— Et pourquoi ça ? reprit Calebasse avec impatience.

— J'ai peur dans le bûcher... moi..., répondit l'enfant en frissonnant malgré lui.

— Tu as peur... imbécile... et de quoi ? »

François hocha la tête sans répondre.

« Parleras-tu ?... De quoi as-tu peur ?

— Je ne sais pas... mais j'ai peur...

— Tu es allé là cent fois, et encore hier soir ?

— Je ne veux plus y aller maintenant. .

— Voilà ma mère qui se lève !...

— Tant pis ! s'écria l'enfant, qu'elle me batte, qu'elle me tue, elle ne me fera pas aller dans le bûcher... la nuit... surtout.

— Mais encore une fois pourquoi ? reprit Calebasse.

— Eh bien, parce que...

— Parce que ?

— Parce qu'il y a quelqu'un...

— Il y a quelqu'un ?

— D'enterré là... » murmura François en frissonnant.

La veuve du supplicé, malgré son impassibilité, ne put réprimer un brusque tressaillement ; sa fille l'imita ; on eût dit ces deux femmes frappées d'une même secousse électrique.

« Il y a quelqu'un d'enterré dans le bûcher ? reprit Calebasse en haussant les épaules.

— Oui, dit François d'une voix si basse, qu'on l'entendit à peine.

— menteur !... s'écria Calebasse.

— Je te dis, moi, que tantôt, en rangeant du bois, j'ai vu dans le coin noir du bûcher un os de mort... il sortait un peu de la terre qui était humide... à l'entour..., répliqua François.

— L'entends-tu, ma mère ? Est-il bête ! dit Calebasse en faisant un signe d'intelligence à la veuve, ce sont des os de mouton que je mets là pour la lessive...

— Ça n'était pas un os de mouton, reprit l'enfant avec épouvante, c'étaient... des os enterrés... des os de mort... un pied qui sortait de terre... je l'ai bien vu.

— Et tu as tout de suite raconté cette belle trouvaille-là... à ton frère... à ton bon ami Martial, n'est-ce pas ?... » dit Calebasse avec une ironie sauvage.

François ne répondit pas...

« Méchant petit raille (1) ! s'écria Calebasse furieuse, parce qu'il est poltron comme une vache, il serait capable de nous faire *faucher* comme on a *fauché* (2) notre père.

— Puisque tu m'appelles *raille*, s'écria François exaspéré, je dirai tout à mon frère Martial. Je ne lui avais pas dit encore, car je ne l'ai pas vu depuis tantôt... Mais quand il reviendra ce soir... je... »

L'enfant n'osa pas achever. Sa mère s'avançait vers lui, calme, mais inexorable.

Quoiqu'elle se tint habituellement un peu courbée, sa taille était très-haute pour une femme ; tenant sa baguette d'une main, de l'autre la veuve prit son fils

(1) Mouchard

(2) Guillotiné.

par le bras, et, malgré la terreur, la résistance, les prières, les pleurs de l'enfant, l'entraînant après elle, elle le força de monter l'escalier du fond de la cuisine.

Au bout d'un instant, on entendit au-dessus du plafond des trépignements sourds, mêlés de cris et de sanglots.

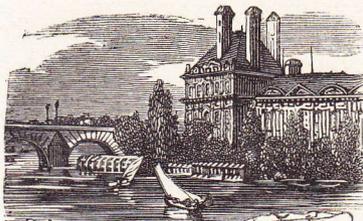
Quelques minutes après, ce bruit cessa.

Une porte se referma violemment.

Et la veuve du supplicié redescendit.

Puis, toujours impassible, elle remit la baguette de bouleau à sa place, se rassit auprès du foyer, et reprit son travail de couture sans prononcer une parole.

XCIII. — LE PIRATE D'EAU DOUCE.



APRÈS quelques moments de silence, la veuve du supplicié dit à sa fille :

« Va chercher du bois ; cette nuit nous rangerons le bûcher... au retour de Nicolas et de Martial.

— De Martial ? Vous voulez donc lui dire aussi que... ?

— Du bois !... » reprit la veuve en interrompant brusquement sa fille.

Celle-ci, habituée à subir cette volonté de fer, alluma une lanterne et sortit.

Au moment où elle ouvrit la porte, on vit au dehors la nuit noire, on entendit le craquement des hauts peupliers agités par le vent, le cliquetis des chaînes des bateaux, les sifflements de la bise, le mugissement de la rivière...

Ces bruits étaient profondément tristes.

Pendant la scène précédente, Amandine, péniblement émue du sort de François, qu'elle aimait tendrement, n'avait osé ni lever les yeux, ni essuyer ses pleurs, qui tombaient goutte à goutte sur ses genoux. Ses sanglots contenus la suffoquaient, elle tâchait de réprimer jusqu'aux battements de son cœur palpitant de crainte.

Les larmes obscurcissaient sa vue. En se hâtant de démarquer la chemise qu'on lui avait donnée, elle s'était blessée à la main avec ses ciseaux ; la piqûre saignait beaucoup, mais la pauvre enfant songeait moins à sa douleur qu'à la punition qui l'attendait pour avoir taché de son sang cette pièce de linge. Heureusement, la veuve, absorbée dans une réflexion profonde, ne s'aperçut de rien.

Calebasse entra portant un panier rempli de

bois. Au regard de sa mère, elle répondit par un signe de tête affirmatif.

Cela voulait dire qu'en effet le pied du mort sortait de terre.

La veuve pinça ses lèvres et continua de travailler, seulement elle parut manier plus précipitamment son aiguille.

Calebasse ranima le feu, surveilla l'ébullition de la marmite qui cuisait au coin du foyer, puis se rassit auprès de sa mère.

« Nicolas n'arrive pas, lui dit-elle. Pourvu que la vieille femme de ce matin, en lui donnant un rendez-vous avec un bourgeois de la part de Bradamanti, ne l'ait pas mis dans une mauvaise affaire. Elle avait l'air si en dessous ! Elle n'a voulu ni s'expliquer, ni dire son nom, ni d'où elle venait. »

La veuve haussa les épaules.

« Vous croyez qu'il n'y a pas de danger pour Nicolas, ma mère?... Après tout, vous avez peut-être raison... La vieille lui demandait de se trouver à sept heures du soir quai de Billy, en face la gare, et là d'attendre un homme qui voulait lui parler et qui lui dirait *Bradamanti* pour mot de passe... Au fait, ça n'est pas bien périlleux... Si Nicolas s'attarde, c'est qu'il aura peut-être trouvé quelque chose en route... comme avant-hier... ce linge-là... qu'il a *grinchi* (1) sur un bateau de blanchisseuse. » Et elle montra une des pièces que démarquait Amandine ; puis, s'adressant à l'enfant : « Qu'est-ce que ça veut dire, *grincher* ?

— Ça veut dire... prendre..., répondit l'enfant sans lever les yeux.

— Ça veut dire voler, petite sottie ; entends-tu ?... voler...

— Oui, ma sœur...

— Et quand on sait bien *grincher* comme Nicolas,

(1) Volé.

il y a toujours quelque chose à gagner... Le linge qu'il a volé hier nous a remontés, et il ne nous coûtera que la façon du démarquage... n'est-ce pas, ma mère ? » ajouta Calebasse avec un éclat de rire qui laissa voir des dents déchaussées et jaunes comme son teint.

La veuve resta froide à cette plaisanterie.

« A propos de remonter notre ménage gratis, reprit Calebasse, nous pourrions peut-être nous fournir à une autre boutique. Vous savez bien qu'un vieux homme est venu habiter, depuis quelques jours, la maison de campagne de M. Griffon, le médecin de l'hospice de Paris... cette maison isolée, à cent pas du bord de l'eau, en face du four à plâtre ? »

La veuve baissa la tête.

« Nicolas disait hier que maintenant il y aurait peut-être là un bon coup à faire, reprit Calebasse. Et moi je sais depuis ce matin qu'il y a là du butin pour sûr ; il faudra envoyer Amandine flâner autour de la maison, on n'y fera pas attention ; elle aura l'air de jouer, regardera bien partout, et viendra nous rapporter ce qu'elle aura vu. Entends-tu ce que je te dis ? » ajouta durement Calebasse en s'adressant à Amandine.

— Oui, ma sœur, j'irai, répondit l'enfant en tremblant.

— Tu dis toujours : Je ferai, et tu ne fais pas, sournoise ! La fois où je t'avais commandé de prendre cent sous dans le comptoir de l'épicier d'Asnières, pendant que je l'occupais d'un autre côté de sa boutique ; c'était facile, on ne se défie pas d'un enfant ; pourquoi ne m'as-tu pas obéi ?

— Ma sœur... le cœur m'a manqué... je n'ai pas osé.

— L'autre jour, tu as bien osé voler un mouchoir dans la balle du colporteur, pendant qu'il vendait

dans le cabaret... S'est-il aperçu de quelque chose, imbécile ?

— Ma sœur, vous m'y avez forcée... le mouchoir était pour vous ; et puis, ce n'était pas de l'argent...

— Qu'est-ce que ça te fait ?

— Dame!... prendre un mouchoir, ça n'est pas si mal que de prendre de l'argent.

— Ta parole d'honneur ? C'est Martial qui t'apprend ces *vertucherics*-là, n'est-ce pas ? reprit Calebasse avec ironie, tu vas tout lui rapporter, petite moucharde!... Crois-tu que nous ayons peur qu'il nous mange, ton Martial?... » Puis, s'adressant à la veuve, Calebasse ajouta : « Vois-tu, ma mère, ça finira mal pour lui... il veut faire la loi ici... Nicolas est furieux contre lui... moi aussi... Il excite Amandine et François contre nous, contre toi... Est-ce que ça peut durer?... »

— Non... dit la mère d'un ton bref et dur.

— C'est surtout depuis que sa Louve est à Saint-Lazare, qu'il est comme un déchaîné après tout le monde... Est-ce que c'est notre faute, à nous, si elle est en prison... sa maîtresse?... Une fois sortie, elle n'a qu'à venir ici... je la servirai... bonne mesure... quoiqu'elle fasse la méchante... »

La veuve, après un moment de réflexion, dit à sa fille :

« Tu crois qu'il y a un coup à faire sur ce vieux qui habite la maison du médecin ? »

— Oui... ma mère...

— Il a l'air d'un mendiant !

— Ça n'empêche pas que c'est un noble.

— Un noble ?

— Oui, et qu'il ait de l'or dans sa bourse... quoiqu'il aille à Paris à pied tous les jours et qu'il revienne de même, avec son gros bâton pour toute voiture.

— Qu'en sais-tu, s'il a de l'or ?

— Tantôt j'ai été au bureau de poste d'Asnières, pour voir s'il n'y avait pas de lettre de Toulon... »

A ces mots, qui lui rappelaient le séjour de son fils au bague, la veuve du supplicé fronça ses sourcils et étouffa un soupir.

Calebasse continua :

« J'attendais mon tour, quand le vieux qui loge chez le médecin est entré ; je l'ai tout de suite reconnu à sa barbe blanche comme ses cheveux... à sa face couleur de buis... et à ses sourcils noirs. Il n'a pas l'air facile... Malgré son âge, ça doit être un vieux déterminé... Il a dit à la buraliste : « Avez-vous des lettres d'Angers pour M. le comte de Saint-Rémy ? — Oui, a-t-elle répondu, en voilà une. — C'est pour moi, a-t-il dit ; voilà mon passe-port. »



Pendant que la buraliste l'examinait, le vieux, pour payer le port, a tiré sa bourse de soie verte. A un bout j'ai vu de l'or reluire à travers les mailles; il y en avait gros comme un œuf... au moins quarante ou cinquante louis! s'écria Calebasse les yeux brillants de convoitise... et pourtant il est mis comme un gueux... C'est un de ces vieux avares farcis de trésors... Allez, ma mère! nous savons son nom... ça pourra peut-être servir... pour s'introduire chez lui... quand Amandine nous aura dit s'il a des domestiques. »

Des aboiements violents interrompirent Calebasse.

« Ah!... les chiens crient, dit-elle; ils entendent un bateau... C'est Martial ou Nicolas... »

Au nom de Martial, les traits d'Amandine exprimèrent une joie contrainte.

Après quelques minutes d'attente, pendant lesquelles elle fixait un œil impatient et inquiet sur la porte, l'enfant vit, à son grand regret, entrer Nicolas, le futur complice de Barbillon.



La physionomie de Nicolas Martial était à la fois ignoble et féroce : petit, grêle, chétif, on ne concevait pas qu'il pût exercer son dangereux et criminel

métier. Malheureusement une sauvage énergie morale suppléait chez ce misérable à la force physique qui lui manquait.

Par-dessus son bourgeron bleu, Nicolas portait une sorte de casaque sans manches, faite d'une peau de bouc à longs poils bruns; en entrant il jeta par terre un saumon de cuivre qu'il avait péniblement apporté sur son épaule.

« Bonne nuit et bon butin, la mère! s'écria-t-il, d'une voix creuse et enrouée, après s'être débarrassé de son fardeau; il y a encore trois saumons pareils dans mon bachot, un paquet de hardes et une caisse remplie de je ne sais pas quoi; car je ne me suis pas amusé à l'ouvrir. Peut-être que je suis volé... on verra!

— Et l'homme du quai de Billy? » demanda Calebasse pendant que la veuve regardait silencieusement son fils.

Celui-ci, pour toute réponse, plongea sa main dans la poche de son pantalon, et, la secouant, y fit bruire un grand nombre de pièces d'argent.

« Tu lui as pris tout ça?... s'écria Calebasse.

— Non, il a aboulé de lui-même deux cents francs, et il en aboulera encore huit cents, quand j'aurai... mais suffit! D'abord déchargeons mon bachot, nous jaserons après... Martial n'est pas ici?

— Non, dit la sœur.

— Tant mieux! nous serrerons le butin sans lui... Autant qu'il ne sache pas...

— Tu as peur de lui, poltron? dit aigrement Calebasse.

— Peur de lui?... moi!... » Et Nicolas haussa les épaules. « J'ai peur qu'il ne nous vende..., reprit-il, voilà tout. Quant à le craindre... *Coupe-sifflet* (1) a la langue trop bien affilée!...

— Oh! quand il n'est pas là... tu fanfaronnes... mais qu'il arrive, ça te élôt le bec. »

Nicolas parut insensible à ce reproche, et dit :

« Allons, vite! vite!... au bateau... Où est donc François, la mère? Il nous aiderait.

— Ma mère l'a enfermé là-haut, après l'avoir rincé; il se couchera sans souper, dit Calebasse.

— Bon; mais qu'il vienne tout de même aider à décharger le bachot, n'est-ce pas, la mère? Moi, lui et Calebasse, en une tournée nous rentrerons tout ici... »

La veuve leva son doigt vers le plafond. Calebasse comprit, et monta chercher François.

Le sombre visage de la mère Martial s'était quelque peu déridé depuis l'arrivée de Nicolas; elle l'aimait plus que Calebasse, moins encore cependant

(1) Mon couteau.

LES

MYSTÈRES

DE PARIS

PAR EUGÈNE SUE

ILLUSTRÉ DE 500 DESSINS ORIGINAUX

DE

MM. RICHARD, HENDRICKX, HUART, ETC.

PARIS.

LIBRAIRIE DE COQUILLION,

RUE RICHELIEU.

—
1844